



**PROCÈS-VERBAL DE LA TROISIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

de l'école Antoine-Girouard tenue le mardi 12 novembre 2019 à 18h30
au salon du personnel de l'école Antoine-Girouard

Présences : Madame Catherine Amélie Côté, parent membre
Madame Geneviève Lahaie, substitut de parent au CÉ
Madame Liliane Grenier, substitut de parent au CÉ
Madame Suzanne Lataille, parent membre et représentante de l'OPP
Madame Marie-France Riopel, parent membre (arrivée 18h45)
Monsieur Jean-Guy Savaria, parent membre et représentant au comité de parent
Madame Pascale Darveau, substitut représentante du personnel enseignant
Monsieur Luc Lapierre, représentant du personnel enseignant
Madame Marie-Hélène Poulin, représentante du personnel enseignant
Madame Jocelyne Montpetit, directrice

Absences : Madame Sophie Deschamps, présidente du CÉ
Madame Mélanie Lussier, représentante du personnel de soutien
Mme Sophie Thériault, représentante du personnel de soutien
Madame Maude Châtillon, représentante du personnel enseignant

1. Ouverture de la séance

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Monsieur Jean-Guy Savaria est nommé président par intérim pour la réunion du 12 novembre 2019, en remplacement de madame Sophie Deschamps, présidente. Monsieur Savaria souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'à madame Mariève Lanoix, stagiaire à la profession de direction et déclare l'assemblée ouverte à 18h30.

1.2 Nomination d'une secrétaire

Madame Isabelle Gagnon est nommée secrétaire pour les réunions du CÉ pour l'année 2019-2020.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Pascale Darveau et secondé par monsieur Jean-Guy Savaria d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 12 novembre 2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AG-CÉ-19.20.14

ADOPTÉE

1.4 Revue et adoption du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2019

Il est proposé par madame Suzanne Lataille et secondé par monsieur Luc Lapierre d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AG-CÉ-19.20.15

ADOPTÉE

2. Suivi au procès-verbal

2.1 Montant au service de garde

Madame Montpetit mentionne que pour les élèves sporadiques seulement le montant demandé pour les frais des services de garde s'élève à 8,50 \$. L'école ne reçoit pas de subvention pour les élèves inscrits sporadiquement.

Monsieur Jean-Guy Savaria soumet que cette règle ne respecte pas les normes du ministère, car selon celles-ci le maximum exigible est de 8,35\$ peu importe le statut de l'élève.

De plus, Monsieur Jean-Guy Savaria demande à Madame Montpetit de vérifier avec la commission scolaire si la modification du gouvernement sur les tarifs de service de garde passant de 8,35\$ à 8,25\$ va être également applicable pour les services de garde dans le réseau scolaire.

2.2 Journée de l'Halloween

Madame Pascale Darveau nous mentionne que cette année, l'organisation des activités (fêtes) à l'école a été partagée entre le personnel enseignant et le service de garde. Les enseignantes du préscolaire et les spécialistes ont organisé l'activité de l'Halloween à l'école. Les élèves de 6^e année ont préparé plusieurs ateliers (parade, déguisement, jeux, etc.). Les élèves de tous les niveaux ont participé aux ateliers.

2.3 Campagne de financement

Madame Lataille nous explique que les ventes de la campagne « Sois Écolo » de financement s'élèvent à 4724 \$. Les profits sont partagés entre l'organisme et l'école.

Profit pour l'école : 944,91\$ (55%)

Livraison le 12 décembre 2019

3. Parole au public

Nil

4. Questions diverses

5. Pour adoption

Nil

6. Pour approbation

6.1 Montant pour achat de livre

Monsieur Jean-Guy Savaria propose de profiter de la subvention de 66% du ministère et d'augmenter le montant prévu afin d'offrir à l'école un budget optimal en 2019-2020 pour l'achat de livres pour la bibliothèque et les bibliothèques de classes pour des activités pédagogiques. Après discussion entre les membres du CÉ, il est proposé qu'un montant de 2000 \$ soit alloué pour l'achat de livres de bibliothèque. Les profits de la campagne de financement Perfection serviront à financer cet achat afin de maximiser la contribution du ministère et que les élèves puissent en bénéficier cette année.

AG-CÉ-19.20.16

Il est proposé par madame Marie-France Riopel et secondé par monsieur Jean-Guy Savaria d'adopter l'allocation d'un montant de 2000\$ pour l'achat de livres de bibliothèque pour l'année 2019-2020.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Adoptée

6.2 Conférence : Parent imparfait

Conférencière : Stéphanie Deslauriers

Thème : Parent imparfait

Date : 4 décembre 2019

Lieu : Les Jeunes Découvreurs

Coût partagé entre les écoles de Boucherville pour les conférences.

Coût : 300\$ par école

Il est proposé par madame Suzanne Lataille et secondé par monsieur Luc Lapierre d'adopter le montant de 300\$ pour la conférence « Parent imparfait ».

La proposition est adoptée à l'unanimité

Adoptée

6.3 Activités de Noël

Les activités de Noël à l'école seront organisées par les enseignantes du 3e cycle. Elles seront présentées à la prochaine réunion du CÉ. Il y aura toujours une possibilité de demander un montant d'argent pour un spectacle.

7. Pour information

7.1 Correspondance de la présidente

Aucune correspondance

7.2 Parole au représentant du comité de parents

Monsieur Jean-Guy Savaria a assisté à 2 rencontres. Il nous fait un résumé de ces rencontres.

7.3 Parole à la représentante de l'OPP

Mme Montpetit, directrice, nous informe des dernières discussions avec Mme Blanchette sur le projet de la classe extérieure et que des plans seront présentés dès le printemps prochain. Le projet suit son cours.

Une demande aux parents a été envoyée pour que ceux-ci nous apportent des décorations de Noël (jusqu'au 29 novembre) pour décorer l'entrée principale de l'école.

7.4 Parole à la représentante du SDG

Madame Montpetit nous informe qu'il y aura le Marché de Noël les 9-10-11 décembre prochain.

7.5 Parole aux enseignants

Les activités sportives organisées par l'enseignant en éducation physique monsieur Luc Lapierre, sont très appréciées par les élèves.

Auteur Kees Vanderheyden pour les élèves de 5^e et 6^e année. Conférence très appréciée.

Une subvention a été demandée pour un projet qui s'adresse aux élèves de maternelles.

Bâtir du matériel et confectionner des sacs à lire et des numérasacs.

8. Parole à la direction

8.1 Plan d'action du projet éducatif

Afin de faciliter l'analyse des projets éducatifs et des plans d'action des écoles, les objectifs qui étaient en pourcentage ont été ramenés sur une échelle de 0 à 10.

8.2 Persévérance scolaire

Le déroulement de la semaine de la persévérance scolaire s'effectuera pendant la 3^e semaine de février 2020. Les enseignants(es) auront à choisir les élèves méritants.

8.3 Culture scientifique à l'école

Le projet « Les neurones atomiques » qui s'adresse à tous les élèves de l'école a été accepté. Le coût total sera payé par la subvention culture à l'école.

8.4 État de vétusté de l'école

Madame Montpetit présente l'affiche de l'état de vétusté du bâtiment de notre école. Celui-ci n'est pas à jour. Il y a eu plusieurs rénovations qui n'apparaissent pas sur cette

affiche. Notre école est cotée E et il y aura des rénovations pour la ramener à une cote acceptable de C.

8.5 Souper de Noël

Prochain CÉ 10 décembre. Souper de Noël. Heure de la rencontre 18h. 15\$ par personne.

9. Pour consultation

Nil

10. Levée de la séance

À 20h18, il est proposé par madame Marie-Hélène Poulin et secondé par monsieur Luc Lapierre, la levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AG-CÉ-19.20.18

ADOPTÉE

Sophie Deschaups,
Présidente

La direction

Le président par intérim

Madame Jocelyne Montpetit

Monsieur Jean-Guy Savaria

Sylvie Landry
Directrice intérimaire